

### **DIRECTIVES DE PUBLICATION**

« Les Dossiers des Sciences de l'Éducation » est une revue thématique de dimension internationale (soit entre 33 % et 44 % d'articles par numéro émanent d'auteurs étrangers). Un ou deux articles par numéro peuvent être écrits en anglais. Des indications relatives à la problématique retenue sont fournies aux auteurs pressentis pour soumettre un texte par le ou les rédacteurs invités.

Les auteurs pressentis sont contactés par le coordonnateur. Les auteurs adressent leur article au secrétaire général de la revue par courriel (sous format RTF de préférence) [pveyrunes@wanadoo.fr](mailto:pveyrunes@wanadoo.fr).

#### **Les articles sont soumis à l'expertise en double aveugle.**

Suite à l'expertise, la décision (acceptation, refus, acceptation sous réserve de modifications) est communiquée par le secrétaire général à l'auteur. En cas de demande de modifications de l'article, le secrétaire général de la revue demande à l'auteur d'explicitier les modifications apportées en réponse aux demandes des experts, sur une feuille séparée.

Au moment de la phase éditoriale, des contacts seront établis avec le rédacteur invité afin de proposer un appui et éventuellement harmoniser la fluidité du texte.

Tout article doit être **inédit** (il ne peut renvoyer à une publication antérieure, la reformulation ne constitue pas un nouvel article) et soumis **en exclusivité** à la revue. Le caractère inédit de l'article doit être attesté sur l'honneur par l'auteur. Les auteurs complèteront le formulaire d'acceptation de soumission d'un article. Dans le cas d'un texte à plusieurs auteurs, l'ordre d'énumération des auteurs sera celui qui aura été indiqué sur cette feuille. Celle-ci doit avoir été signée par chacun des auteurs et renvoyée au secrétaire général de la revue.

Les auteurs sont autorisés à reproduire un article publié dans les DSE (en tout ou partie) dans la mesure où la référence complète à sa publication dans la revue est mentionnée.

#### **L'auteur s'engage à remettre l'article au rédacteur invité dans le délai fixé par celui-ci.**

##### **L'article doit être précédé :**

- D'une liste de 5 mots-clés en français et en anglais
- D'un résumé en français et d'un résumé en anglais (600 caractères espaces non compris chacun). Le résumé en français d'un éventuel article écrit en langue étrangère pourra atteindre 1200 caractères espaces non compris.
- De l'adresse mail de l'auteur principal
- Des fonctions des différents auteurs
- De l'institution et du laboratoire d'appartenance des auteurs

##### **L'article doit être accompagné :**

- du formulaire d'acceptation de soumission
- de l'autorisation de publication des P.U.M..

## MISE EN PAGE :

Nombre de signes espaces non compris par article : **A mentionner par le rédacteur invité (45 000 ou 30 000)**

Pour les graphiques, tableaux et illustrations, comptez 200 caractères (espaces non compris) supplémentaires par centimètre de hauteur. La largeur étant limitée à 10,5 cm, et la hauteur à 18,5 cm.

Les tableaux doivent être insérés dans le document Word (ne pas insérer d'images représentant un tableau)

Les graphiques et images seront en noir & blanc (transmis dans un fichier à part, en format jpg ou gif).

Les différents niveaux de titre devront être indiqués par une numérotation, ex : 1 ; 1.1 ; 1.1.1

Pour améliorer la visibilité du texte, limiter autant que possible les mises en évidence, éviter d'utiliser le « souligné ».

Les guillemets français « » seront utilisés.

Limiter les renvois aux notes autant que possible.

Le titre de l'article doit être concis et explicite.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Supprimer toutes les notes bibliographiques en bas de page pour préférer la bibliographie en fin d'article. Dans l'article, référencer le renvoi par l'auteur, l'année, et si nécessaire la page comme ci-dessous :

- ... milieux didactiques (Brousseau, 1986) ou
- ... comme l'indique Brousseau (1986)

**Texte à 2 auteurs** : citez à chaque fois les deux noms, séparés par « et » dans le corps du texte. Entre parenthèse les noms sont séparés par « & ».

### **Texte de 3 à 5 auteurs :**

La première fois, vous devez citer tous les auteurs

Ex : Dupont, Durand et Durant (2001) ont montré que ...

Ex : D'autres auteurs (Dupont, Durand & Durant, 2001) ...

Ensuite citez uniquement le nom du premier auteur suivie de « et al. »

Ex : Dupont et al. (2001) ont montré que ...

En cas de confusion possible entre 2 références, citez autant d'auteurs que nécessaires pour lever la confusion suivis d'une virgule « et al. ».

### **Texte de plus 6 auteurs :**

Citez seulement le nom du premier auteur suivi de « et al. ». En cas de confusion possible entre 2 références, citez autant d'auteurs que nécessaire.

### **Si plusieurs références dans la même parenthèse :**

Utilisez l'ordre de la liste bibliographique. Séparez les différents auteurs par un point virgule. Séparez les dates des différents travaux d'un même auteur par une virgule.

Ex : plusieurs études (Brown, 1992 ; Brown & Campione, 1990 ; Brown & Palincsar, 1982, 1989)

**Si l'auteur est un groupe ou une institution :**

Le nom du groupe est indiqué en entier la première fois, suivi du sigle entre crochets. Les fois suivantes, seul le sigle est indiqué.

**Référence à une traduction :**

L'année de publication du texte original est indiqué, suivi de « / » et de l'année de la traduction.

Ex. : (Dupont, 1999/2000)

**Référence à plusieurs éditions d'une même publication :**

Citer les deux années de publication séparées par « / ».

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Les normes de l'APA sont utilisées. Si besoin, se référer à ce site :

<http://www.bib.umontreal.ca/ED/Disciplines/psychologie/references.htm>

Pour des références particulières, vous pouvez vous référer au manuel de publication de l'APA 5<sup>ème</sup> édition.

**Ouvrage :**

Nom, INITIALE DU PRÉNOM. (année). *Titre*. Ville : éditeur.

Ex : Donnay, J. & Charlier, E. (2006). *Apprendre par l'analyse de pratiques, initiation au compagnonnage réflexif*. Namur : P.U.N.

**Chapitre d'ouvrage (Book section) :**

Nom, INITIALE DU PRÉNOM. (année). Titre article. In INITIALE DU PRÉNOM. Nom (Ed.), *Titre livre*. (pp. page de début-page de fin). Ville: éditeur.

Ex : De Cok, G. ; Wibault, B. & Paquay, L. (2006). Le processus de réflexion sur la pratique professionnelle : des modèles à construire. In J. Desjardin ; H. Hensler ; O. Dezutter & A. Beauchesne (Eds.), *Développer des compétences en enseignement*. Montréal: ACFAS.

**Article de périodique :**

Nom, INITIALE DU PRÉNOM. (année). Titre article. *Titre de la revue*, tomainson ou volume, n°, page de début-page de fin.

Ex : Bressoux, P. (2001). Réflexions sur l'effet-maître et l'étude des pratiques enseignantes. *Les Dossiers des Sciences de l'Education*, n°5, 35-52.

**Actes de colloque, séminaire, conférence publiés :**

Nom, INITIALE DU PRÉNOM. (année). *Titre de la communication*. Actes du colloque « intitulé du colloque ». Ville : Éditeur.

Ex : Faingold, N. (1996). Analyse de situations de travail, réflexivité et formation des enseignants. Actes du séminaire « *Politiques, pratiques et acteurs de l'éducation* ». Paris : INRP.

\* **Pour les documents consultables sur internet :** Ajouter à la suite de la citation : Document accessible à l'adresse <adresse internet>, consulté mois année.

\* **Pour les documents publiés sur CD-Rom :** Mettre à la fin de la référence [CD-ROM]